

LES « NON DIPLÔMÉS-SCOLARISÉS », AU MAROC : UNE RESSOURCE EN MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIFIQUE POUR UNE RETRADITIONNALISATION DE L'ÉCONOMIE URBAINE

Aujourd'hui, au Maroc, l'écart est grandissant entre une population active de plus en plus scolarisée – sinon diplômée – et la faible capacité de l'économie moderne et salariée à absorber les nouvelles disponibilités en main-d'œuvre.

Après une période de forte mobilité et d'ascension sociale rendue possible – notamment dans l'administration – au cours de la phase postérieure à l'Indépendance (1), « la croyance en l'école » a trouvé toute sa justification et favorisé l'afflux des jeunes (en particulier des ruraux). Mais dans une économie de plus en plus extravertie (celle du plan 73-77) où le système productif dominant est anti-employant, « les chances de mobilité » décroissent et l'inégalité des conditions sociales devant l'école se fait jour. D'un côté, ceux qui ne sont pas nécessaires au système productif sont éliminés : à un appareil de production plus sélectif correspond une institution éducative plus élitiste ; d'un autre côté, c'est-à-dire du côté des demandeurs, la conception du système éducatif, comme moyen d'accès au monde moderne, demeure et prend du retard par rapport au fait... « L'instruction a été dans la passé une des clés du statut de l'élite et les jeunes en attendent autant pour l'avenir » (2) !

Les effets de ce processus contradictoire sont infinis : l'explosion scolaire aggravée par un taux démographique élevé (3), l'orientation préférentielle durable des élèves vers les filières littéraire ou juridique qui « résulte de la prévalence des tâches tertiaires (de gestion) sur les autres emplois » (4), l'exacerba-

(1) « Les titulaires du certificat d'études primaires avaient été rapidement intégrés dans l'administration après l'Indépendance pour y occuper des fonctions modestes de petits commis ou coursiers. Mais étant donné la brève durée du cycle primaire et la politique de scolarisation et d'arabisation, la possession du CEP a été très vite insuffisante pour entrer dans l'administration », WATERBURY (J.), *Le commandeur des Croyants, la monarchie marocaine et son élite*, PUF, Paris, 1975, p. 354.

(2) WATERBURY (J.), *o.c.*, p. 190.

(3) 60 % de la population marocaine sont constitués par des jeunes de moins de 20 ans.

(4) Ceci est bien développé par HUGON (Ph.), *Economie et Enseignement à Madagascar*, Institut international de l'Éducation, Paris, 1976.

tion de la compétition scolaire, l'insertion professionnelle difficile et la reproduction des groupes sociaux... C'est à ce dernier aspect que l'on s'attachera plus particulièrement ici à partir de l'émergence d'un flux croissant de sortie du système éducatif : les non diplômés-scolarisés.

I. - LES NON DIPLÔMÉS-SCOLARISÉS, RÉSULTAT D'UN SYSTÈME ÉDUCATIF SÉLECTIF ET INÉGAL (5)

Malgré une forte priorité « affirmée » pour l'éducation de masse (6) depuis 1956 et malgré l'importance des charges d'enseignement à l'intérieur du budget de fonctionnement - aujourd'hui peut-être remise en cause (7) - la politique éducative marocaine ne peut avoir l'efficacité attendue. Non seulement la scolarisation est très relative puisque l'enseignement primaire (7 bis) ne concerne que 54,5 % des enfants de 7 ans (35,9 % même, si l'on considère que seulement 66 % des enfants en cours préparatoire ont cet âge (8)) mais encore

(5) Voir EL FAROUKI (H.), *Déperditions et Inégalités dans l'enseignement primaire public au Maroc*, mémoire du diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, INSEA, Rabat, septembre 1977. Voir également l'article de Z. DAOUD, sur le même thème, in *Lamali*, n° 95, mars 1978, p. 28. L'essentiel des lignes qui suivent, s'en inspire.

(6) Ce tableau extrait de WATERBURY (J.), *op. cit.*, p. 348, est significatif :

Croissance de la population scolaire du Maroc, 1953-1970.

	1953	1956	1961	1964-65	1979-70
Enseignement primaire.....	157 000	292 000	856 525	1 100 000	1 142 810
Enseignement secondaire.....	4 648	28 000	60 291	174 000	287 438
Enseignement supérieur.....	2 800		4 639	9 297	12 770
Total.....	164 448	320 000	921 455	1 283 297	1 443 018

Ce chiffre comprend 2 429 étudiants au Centre des Etudes juridiques, au Centre des Etudes scientifiques et à l'Institut des Hautes Etudes marocaines. Les autres étudiants (400 environ) vont à l'Université.

Les planificateurs marocains ont procédé à des projections de ce que représentera la population scolaire dans les vingt prochaines années en prenant pour hypothèse que l'enseignement primaire sera alors généralisé tandis que le taux de croissance annuel de la population se sera maintenu à 3,3 %. Il y aura en 1985, selon ces prévisions, 7 220 000 élèves dans le primaire et 1 661 000 dans le secondaire et l'enseignement supérieur. Cela signifie que les effectifs scolarisés auront sextuplé en vingt ans et qu'il faudra former 178 000 enseignants, c'est-à-dire un nombre à peu près égal à celui de l'ensemble des fonctionnaires en 1965¹¹.

¹¹ *Projections de population, répercussions sur certains aspects de l'économie du pays et solutions proposées*, Division du Plan et des Statistiques, juillet 1965, mimeo, p. 11. Mohammed LAHBABI dans *Les années 80 de notre jeunesse*, *op. cit.*, avance que la population scolaire atteindra 8,9 millions en 1985 si le taux de croissance actuel se maintient.

(7) Le discours du roi reproduit dans *Le Matin du Sahara* du 30 avril 1981 peut faire craindre une remise en cause partielle de la gratuité de l'enseignement.

(7 bis) Il n'est ici question que du primaire public qui absorbe la grande majorité des élèves scolarisés.

(8) Dans la tranche d'âge de 7 à 13 ans, 41,7 % des enfants marocains sont scolarisés.

les déperditions d'effectifs scolaires (9) sont massives. • Le premier problème est en effet de rentrer à l'école, mais le second est d'y rester ». On a calculé que sur 100 enfants du cours préparatoire, seuls 10 % arrivent au bout de 5 ans sans redoublement (10); le pourcentage des abandons serait de 60,8 % (27,4 % en cours de scolarité et 33,4 % pour la seule classe de Cours Moyen 2^e année, • cette classe de barrage » (11). Enfin, 39,2 % des effectifs auront un droit de passage dans le secondaire (12). Ainsi, 30 % des effectifs du primaire seraient scolarisés en pure perte et • à ce train vers 1985 on n'aurait pas assez d'élèves à scolariser en secondaire ». Les exclus les plus nombreux concernent les ruraux et les jeunes filles. Il y a en moyenne une fille scolarisée pour deux garçons (ce qui confine les femmes dans un statut social inférieur) mais la fille urbaine est cependant plus favorisée que le garçon rural. La campagne est pratiquement laissée à l'écart, alors qu'environ 60 % de la population y vit en permanence. En 1976, la scolarisation s'établit de la façon suivante :

	Urbains scolarisables	Ruraux scolarisables
Garçons scolarisés	81,4 % (des garçons)	61,4 % (des garçons)
Filles scolarisées	70,1 % (des filles)	17,9 % (des filles)

Elle est donc inégalement répartie et concentrée dans les villes (surtout celles de la bordure atlantique). • Les enfants ruraux non seulement ont moins de chance d'accéder au primaire, mais encore ceux qui y accèdent ont moins de chance de s'y maintenir »... (Z. Daoud); le maintien à l'école se fait dans le rapport de 6,6 urbains pour un rural. On abandonne beaucoup plus dans le rural que dans l'urbain, et ceci durant toutes les étapes scolaires (23 % des effectifs au CP, 13 % au CE 2 et 47 % en CM 2), alors qu'en milieu urbain les abandons se concentrent en CM 2 (88 %), avantage relatif pour les élèves de la ville... Plus de la moitié des ruraux (53 %) n'atteindront jamais le niveau terminal du cycle primaire contre 12 % chez les jeunes citadins. Ceci signifie que les enfants de la ville parviennent plus nombreux au second degré et interrompent leurs études à un niveau de cursus qui peut leur assurer un accès relativement plus aisé à l'emploi...

L'enseignement secondaire souffre des malformations du primaire : sur 1 000 élèves, 23 seulement parviennent à faire leur scolarité en 12 ans (depuis

(9) Il s'agit des redoublements et abandons; la définition ici retenue est, en effet, celle de l'UNESCO (dans son manuel des statistiques de l'Education de 1961) et fait abstraction des ambiguïtés de la mesure du phénomène; voir à ce sujet DEBLE (I.), • La déperdition d'effectifs dans le tiers-monde et ses ambiguïtés, *Revue Tiers-Monde* (Education et Développement), n° 59-60, juillet-décembre 1974, p. 549.

(10) 26,2 % avec un redoublement et 42 % avec deux redoublements.

(11) Pour le dire autrement, pour 1 363 878 élèves scolarisés en 1976, 738 443 auront aux termes de 5 ans, abandonné ou seront en cours de redoublement !

(12) 34,7 % selon un article (paru sans nom d'auteur), • Le drame de l'enseignement », *Revue et Asas*, n° 24, octobre 1980, p. 4 et 5.

le CP jusqu'à la 7^e année de secondaire) (13). Quant aux exclusions et abandons, il y en a 16 000 par an pour le premier cycle du secondaire et autant pour le second (14)... A cette étape (second cycle), l'orientation des élèves de quatrième essentiellement tournée vers les lettres (44 % des effectifs) et dans une proportion minime vers les mathématiques (4 %) et la technique (3 %), engage déjà pour partie l'enseignement supérieur et repousse peut-être à plus tard d'autres déperditions (15)? Enfin, il faut ajouter que le sexe féminin n'est ici représentée que pour 37 % des effectifs et les ruraux pour moins du quart! (16).

On comprend dans ces conditions que la scolarisation renforce le rôle attractif des villes et joue un rôle non négligeable dans le processus de prolétarianisation des ruraux qui partent vendre leur force de travail en ville (17).

L'analyse de l'enseignement primaire et secondaire révèle donc les grandes défaillances d'une école qui reconstitue un système d'éducation élitiste. La capacité d'accueil de ces deux enseignements est limitée et « les déperditions d'effectifs représentent moins le rebut d'une production qu'une partie de la matière première qu'on soustrait (au cours du processus) à la machine pour éviter la surcharge » (18). La sursélection qui s'effectue au détriment des groupes sociaux les plus défavorisés (les ruraux) n'est pas le résultat du hasard mais tient à un ensemble de phénomènes qui ont un rôle explicatif précis (la faible qualification des maîtres à la campagne où l'on trouve le plus grand nombre de non titulaires, l'insuffisance des locaux et celle des revenus...). « L'enseignement conséquence de l'inégalité en est aussi une cause » : des milliers de jeunes se trouvent prématurément à la recherche d'un emploi, sans diplôme, sans formation, mais scolarisés; la plupart d'entre eux sont des migrants d'origine rurale dont la scolarisation a bouleversé les fondements culturels et moraux de la société rurale et qui ne peuvent (19) ni ne souhaitent rester à la terre. Pour la plupart des jeunes scolarisés, en effet, l'école est un moyen d'accès au « modernisme »; pourtant, l'orientation productive « moderne » se révèle peu employante et le sera peut-être de moins en moins.

(13) La durée moyenne pour terminer le primaire et le secondaire est de 19,4 ans!

(14) *El Asas*, octobre 1980, déjà cité, p. 5.

(15) Voir BERNARDINI (M.), *Les déperditions de l'enseignement supérieur au Maroc*. Mémoire de l'INSEA, Rabat, juin 1980.

(16) *El Asas*, octobre 1980, déjà cité, p. 5.

(17) Ceci est bien mis en évidence par MOUDDEN (M.), *Evolution des rapports de production dans le douar Laaminyine Haoud Chkaoui* [Haute Chaouïa], mémoire de 3^e cycle agronomique, Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat, octobre 1980.

(18) La capacité d'accueil limitée de la formation professionnelle n'absorbe pas vraiment les « déchets de la scolarité »...

(19) Faut-il préciser que l'agriculture est surchargée de bras (mal employés) et que l'école n'est pas seule responsable de l'exode rural!

II. — UNE RESSOURCE EN MAIN-D'ŒUVRE POUR UN PROCESSUS PRODUCTIF DE MOINS EN MOINS EMPLOYANT...

On sait que, depuis 1970, « la nouvelle stratégie marocaine » (20) de « développement » a renoncé à l'option industrialisante, au choix des équipements de base et aux industries lourdes; les projets de lancement d'industries métallurgiques, chimiques de base et énergétiques ne sont pas abandonnés, mais « réorientés »... L'effort d'industrialisation est confié pour sa plus grande part à l'initiative privée (pour 55 %) nationale ou étrangère (récemment très encouragée (21)) et a porté successivement sur l'import-substitution, puis sur la « substitution d'exportation » ou promotion des exportations. Le 3^e Plan quinquennal (1973-77) présente les exportations comme une nécessité inéluctable et « une condition de décollage ». Devant croître de 10 % par an — en termes réels — le secteur des exportations est appelé à jouer le rôle de leadership. Dans ce modèle d'orientation extravertie (puisqu'il fait « de la demande extérieure, la variable motrice »), « ce sont les branches réalisant un programme d'exportation qui connaîtront les plus forts taux de croissance ». Il s'agit surtout des phosphates, de la chimie, des matériaux de construction, de la céramique, du verre, du matériel de transport et (dans le cadre de la sous-traitance) de la bonneterie, des métaux et de certains biens de consommation. De même, les branches qui exportent traditionnellement sur le marché extérieur, tels que les textiles, les minerais, « verront le taux de croissance de leurs exportations s'élever ». Les branches des chaussures, du cuir, du papier et du carton « jusqu'ici faiblement tournées vers l'exportation verront la structure de leur marché se modifier graduellement pour se tailler une place de choix sur le marché extérieur ». Tels étaient les termes des rapports du Plan.

Cette restructuration des activités entièrement déterminée par le marché extérieur est marquée par une faible capacité à intégrer la population active. En effet, pour être compétitive, la production d'exportation doit se réaliser au moindre coût : il faut donc comprimer les salaires et améliorer les conditions de productivité. On sait que « le gel » des salaires (aggravé par l'inflation) entraîne une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs qui diminue la consommation; elle freine corrélativement l'activité des biens de consommation — et donc la capacité de recrutement de travailleurs — pour les petites ou moyennes entre-

(20) Voir EL MALKI (M.), « De la stratégie marocaine (arguments) », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 136-137, 1978, p. 31 et s. L'essentiel des lignes qui suivent y sont empruntées. Voir également EL AOUFI (N.), *La marocanisation et le développement de la bourgeoisie*, mémoire des Sciences économiques, Université Mohamed V, Rabat, mai 1979.

(21) Par le code des investissements immobiliers de 1980 et par le projet d'une révision du code des investissements annoncés dans le discours du Roi devant le conseil supérieur de la promotion nationale et du Plan; voir *Le matin du Sahara*, 30 avril 1981.

(22) Voir GINET (M.), « Les limites de la démocratisation au Maroc », *Le Monde Diplomatique*, juillet 1981, p. 4.

prises fournisseurs de ces biens sur le marché local; elle freine également les gains de productivité; ceux-ci sont donc recherchés par le recours à « une certaine technologie » le plus souvent peu employante... En outre, une telle option nécessite l'entretien d'une lourde infrastructure par l'Etat et occasionne ainsi un accroissement des dépenses publiques qui affaiblit le surplus réalisable et à terme la capacité d'emploi. Surtout, cette insertion plus grande du Maroc dans l'économie capitaliste mondiale renforce sa dépendance et sa vulnérabilité à la crise actuelle. En 1977, le déficit commercial extérieur s'élève à 8,5 milliards de dirhams. Il faudra diminuer de 34 % les importations de biens d'équipement pour le réduire d'un quart en 1978... Or la situation se détériore encore à cause du renchérissement des importations (23), des variations du change et des restrictions aux importations dans les pays développés où la stagnation provoque des réactions protectionnistes (24) (surtout depuis les accords avec la CEE en 1976). La crise atteint son point culminant en 1977-78 ouvrant une ère de marasme concrétisée par un ralentissement marquée de la croissance dans toutes les branches (25) et par une augmentation globale de la production qui ne dépasse pas 3 % au cours du Plan triennal 1978-80. Cette évolution s'accompagne d'une diminution de la formation brute de capital fixe (26) dont on devine l'impact sur l'emploi! Enfin, le ralentissement de la croissance, d'une part, l'accroissement des dépenses militaires (27) d'autre part, aggravent encore le déficit budgétaire; or, l'effort pour réduire ce dernier a porté presque exclusivement sur les dépenses d'équipements qui se trouvent amputées de 30 % en 1979. Ces investissements publics étaient essentiels pour créer ou maintenir des postes de travail (28) à court terme!

Dans ces conditions, les jeunes entrant sur le marché du travail sont de moins en moins appelés à s'embaucher dans le secteur moderne. L'enquête emploi urbain - la plus récente (29) dont on dispose - révèle que 30,1 % de la population active se regroupent dans les industries de transformation, et à

(23) Ce renchérissement porte sur les biens d'équipement et aussi sur les biens de consommation: l'augmentation des cours mondiaux du sucre et du blé (17,5 % des importations) a fatalement des répercussions sur les prix intérieurs qui se sont accrus de 10 % par an, avec une pointe de 13 % en 1977 et une autre plus récente en mai 1981.

(24) Ce fut notamment le cas pour les textiles en 1977 et l'on sait que cette branche est particulièrement pourvoyeuse d'emplois au Maroc.

(25)

Croissance sectorielle en volume :

	1978	1979
Agriculture	19,1 %	0,8 %
Industrie extractive	6,5 %	5,3 %
Industrie manufacturière	5,6 %	1,2 %
BTP	- 12,9 %	- 9,8 %
Transports et communications ..	9,9 %	2,8 %
Commerce	0,4 %	0,2 %

(26) De 12,6 % en 1978 et de 2,6 % en 1979.

(27) Elles représentent 40 % des dépenses totales de l'Etat.

(28) On sait en effet que malgré des investissements industriels assez forts durant la période 1969-75 (+ 14 %) l'emploi industriel n'a crû que de 5,7 %... Ceci est souligné par Z. DAUOD, « Comment ne pas développer un pays », *Lamaltif*, n° 125, mai 1981, p. 26.

(29) Celle de 1976.

l'intérieur de celles-ci, les exploitations artisanales ou familiales, absentes statistiquement, représentent sans doute une part non négligeable (?). L'énergie, les mines et les transports n'absorbent que de faibles proportions des actifs (30), et l'on sait qu'à l'intérieur du tertiaire, l'administration déjà pléthorique (avec 12,8 % de la population active) ne pourra plus recruter les nouveaux candidats au travail (31). Seule, donc une certaine élite très qualifiée, francisée et bien diplômée trouvera encore une issue dans la catégorie « cadre » des entreprises « nobles » (32) et de l'administration. Pour les autres, moins diplômés ou exclus du système éducatif (160 000 aux niveaux primaire et secondaire en 1977 (33)), l'école n'a pas rempli ses promesses, au moins telles que celles-ci étaient perçues dans « la représentation » qu'ils en avaient.

Ainsi, au cours de la dernière décennie un nouveau type de ressource en main-d'œuvre est né... Dans la période antérieure, les non diplômés désignaient en fait le plus souvent les non scolarisés ou les « tout-juste » alphabètes. Le recensement de 1971 signale 85 % d'analphabètes parmi les hommes de 25 à 34 ans. Le plus souvent d'origine rurale ceux-ci, lorsqu'ils tentaient l'expérience de la ville, trouvaient à s'engager dans les postes subalternes du secteur moderne (manœuvres de l'industrie, chaouch dans l'administration...), comme apprentis dans la production artisanale ou comme aides familiaux des activités commerciales; lorsqu'ils restaient trop longtemps à la recherche d'un emploi, ils entraient dans les petits métiers (vendeurs de cigarettes, guides informels pour le touriste, gardiens de voiture, petits travailleurs à domicile (surtout parmi les femmes...)). L'émigration constituait l'ultime recours et le retour à la campagne restait toujours possible. Ces ressources en main-d'œuvre existent encore; elles constituent le stock de « la réserve » de main-d'œuvre (34) mais elles se renouvellent en proportion décroissante. Aujourd'hui, sous l'effet conjoint de la restructuration de l'appareil productif et de l'évolution récente du système éducatif, un autre flux a pris le relais sur le marché du travail: les non diplômés-scolarisés dont l'ascension brisée créé une situation nouvelle par rapport à « l'emploi » et au « chômage » (35).

(30) Voir la figure ci-après (Répartition en % de la population active par branches).

(31) Lorsqu'ils sont peu francisés ou n'ont reçu qu'une formation en arabe (ce qui est dans la logique de la scolarisation prévue) leur sort est encore vulnérable. Mêmes les élèves du second degré qui ont obtenu le certificat d'études sont devenus des poids morts. Ni les services publics, ni les entreprises privées ne se soucient de les engager (voir J. Waterbury, *o.c.* p. 354).

(32) Il s'agit des branches en pointe (des phosphates, du sucre, des fibres artificielles).

(33) 65 à 70 % des élèves marocains s'arrêtent après 5 années de primaire selon J. Waterbury, *o.c.*, p. 354).

(34) L'enquête-emploi 1976 fait état de 25,2 % d'analphabètes parmi les chômeurs, 48,8 % savent tout juste lire et écrire.

(35) On verra combien les termes sont peu adoptés !

III. - RÉSERVE D'ACTIVITÉ OU INSERTION SPÉCIFIQUE ?

La plupart des jeunes non diplômés-scolarisés sont « occupés » mais tous ne sont pas dans la même situation, et l'important serait de connaître leur fonction dans des secteurs aussi différents que ceux de la grande industrie, des industries de transformation, de la petite activité marchande ou du commerce... On ne dispose pas, pour le Maroc, de données statistiques précises sur les flux annuels de sortie du système éducatif et sur l'insertion professionnelle des populations concernées (36); il est donc difficile d'élaborer une analyse décisive de la situation qui leur est faite. Toutefois, quelques points de repère peuvent au moins guider un éclairage partiel.

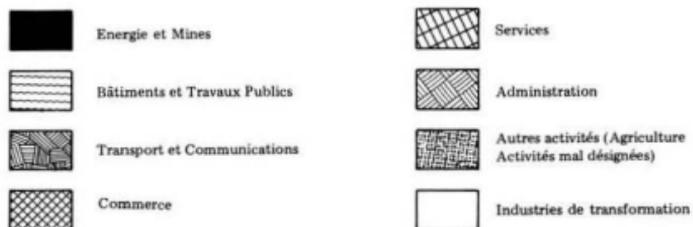
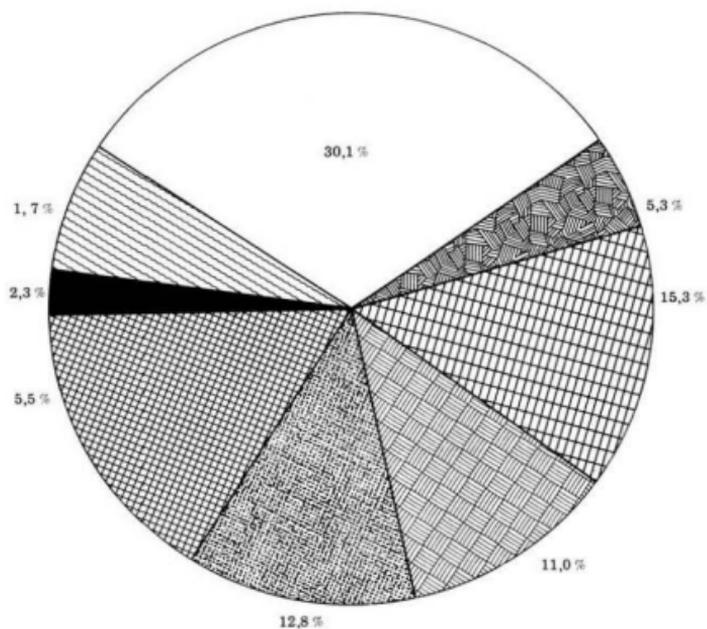
A. - L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE SALARIÉE EST CROISSANTE AU MOINS JUSQU'EN 1976, MAIS LA PLUPART DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS NE SONT PAS SALARIÉS.

De 40 % de la population active urbaine (soit 1,5 million de travailleurs) en 1971, la population salariée passe à 54 % (soit 1,75 million) en 1976. Ceci s'explique par « une certaine concentration de la propriété du capital »; cependant « les indépendants et les employeurs » approchent encore 30 %... De plus, les estimations limitées (37) mais non négligeables de la sécurité sociale relèvent que « probablement 23 000 ou 50 000 travailleurs seulement sont employés dans les branches productives les plus convoitées du secteur moderne (rapportant 500 à 700 DH par mois) ». Ceci laisse supposer qu'une part élevée de la production se crée hors circuit « dominant » et qu'une partie relativement importante de la population active urbaine tire des revenus d'autres formes d'activité que du salariat, au sens strict; de plus à l'intérieur de celui-ci, la plupart des travailleurs n'ont pas accès au secteur moderne de la production (ce phénomène ne fait que confirmer certaines observations déjà faites, ici). Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que parmi les salariés ceux qui travaillent moins de 18 jours (moyenne pour les salariés inscrits à la Caisse) représentent près de 50 % des travailleurs considérés (38). Si donc la tendance se poursuit - ce qui est fort probable dans le contexte de crise internationale actuel - l'avenir « professionnel » des jeunes en général et des exclus du système éducatif

(36) Les données sont exprimées en termes de « niveaux » scolaires ou de dernière classe fréquentée englobant apparemment les diplômés et les non diplômés scolarisés. On ne peut donc qu'être prudent dans l'interprétation des chiffres.

(37) Elles ne concernent que 50 % des salariés urbains.

(38) Des données non publiées révèlent que déjà en 1971, les individus travaillant 6 mois ou moins représentent 17 % de l'ensemble employé dans le secteur secondaire et 15,5 % dans le tertiaire.



en particulier est ailleurs que dans le salariat. Les données qui suivent sont déjà révélatrices de cette tendance :

TABLEAU 1
Répartition de la population active selon l'âge
(extrait des résultats de l'enquête sur l'emploi urbain, 1976, p. 94).

La situation dans la profession principale	Age				En % Total
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	
<i>Les deux sexes :</i>					
- Salariés	48,8	60,7	51,9	37,7	54,0
- Indépendants	13,2	25,2	35,4	47,0	24,0
- Aides familiaux	7,7	2,1	1,5	1,4	3,9
- Employeurs	0,7	4,5	6,5	8,6	3,7
- Autres	29,6	7,0	4,7	5,3	14,4
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 2

Activité principale	Moins de 25 ans	25 à 64 ans	65 ans et plus
Energie et Mines	1,4	3,0	0,7
Bâtiments et travaux publics	7,0	8,2	4,4
Industries de transformation	39,8	24,9	22,6
Transports et communications	2,5	7,0	3,5
Commerce	10,6	17,5	24,3
Services	9,7	11,5	15,7
Administration	7,8	15,8	9,0
Autres activités (agriculture activités mal désignées, chômeurs...)	21,2	12,1	19,8
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0

Répartition de la population active selon l'âge et l'activité. (Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain, 1976, p. 28).

B. - UNE GRANDE PARTIE DES JEUNES EST STATISTIQUEMENT CLASSÉE COMME
• AUTRES • (29,6 % SELON LE TABLEAU N° 1).

C'est dire qu'ils assurent des activités mal définies, éphémères ou clandestines (?)... et lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont massivement dans les industries de transformation et ensuite dans le commerce (et les services). Le regroupement majoritaire des jeunes dans ces branches n'est pas surprenant en soi quand on sait qu'à un niveau global, l'essentiel de la population active (jeune dans son ensemble) s'y trouve concentré (39), mais le fait que les flux nouveaux de travailleurs s'y destinent révèle ce secteur - à dominance traditionnelle - comme un lieu privilégié d'insertion sur le marché du travail.

C. - LA FORTE PROPORTION DES AIDES FAMILIAUX ET DES APPRENTIS À L'INTÉRIEUR DES BRANCHES • PRATIQUÉES • PAR LES JEUNES.

Cela confirme l'occupation • non-salariée • des nouveaux travailleurs. Or leur niveau d'instruction relativement plus élevé (sortis du cycle primaire et secondaire) que celui des indépendants ou des employeurs - en général plus âgés - manifeste qu'il s'agit d'un phénomène récent (voir tableaux annexes n° 1 et 2).

TABLEAU 3

Branches d'activité	Situation dans la profession				
	Salariés	Indé- pendants	Aides Familiaux	Emplo- yeurs	Apprentis
Forêt, pêche, agriculture	6,4	6,2	36,7	25,4	0,0
Eau, électricité	1,2	0,1	0,0	0,1	0,4
Mines	2,8	0,1	0,1	0,3	0,5
Industries de transformation et TP	<u>37,0</u>	<u>43,2</u>	<u>31,8</u>	<u>33,1</u>	64,3
Transport et communications	6,7	4,8	1,9	3,0	0,0
Commerce	6,4	<u>38,3</u>	24,9	27,4	2,2
Autres activités, (banque, assurances domestiques, santé, armée, administration)	<u>36,2</u>	6,1	3,9	8,5	29,7
Activités mal désignées y compris chômeurs	3,3	1,2	0,7	2,2	2,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Répartition de la population active occupée selon les branches d'activité économiques et la situation dans la profession.

(Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain, 1976, p. 30).

(39) Voir la figure ci-dessus (Répartition en % de la population active par branches d'activité économique).

D. — GLOBALEMENT LES JEUNES FILLES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES GARÇONS DANS LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (TABLEAU 4).

Ceci laisse penser qu'elles font l'objet d'une mobilisation spécifique dans les industries dites de main-d'œuvre, textiles, confection, conserveries alimentaires. De la même façon, elles ont une présence prépondérante dans les services, tandis que les garçons ont la leur dans le commerce (révélant ainsi une division du travail bien connue).

TABLEAU 4

Activité principale	Grands groupes d'âge				TOTAL
	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	
<i>Sexe masculin :</i>					
Energie et Mines	1,9	4,2	3,3	0,9	3,2
Bâtiments et TP	11,4	11,2	10,3	6,2	10,9
Industries de transf.	<u>32,6</u>	19,7	15,0	13,2	22,4
Transport et communicat.	3,9	8,4	10,2	4,5	7,3
Commerce	<u>16,2</u>	19,7	25,2	31,6	20,2
Services	5,1	7,7	6,8	9,4	6,8
Administration	6,3	19,0	16,3	11,5	14,3
Autres activités	22,6	10,1	12,9	22,7	14,9
<i>TOTAL</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Sexe féminin :</i>					
Energie et mines	0,4	0,4	0,2	—	0,4
Bâtiments et TP	0,2	0,1	0,4	—	0,2
Industries de transf.	<u>51,2</u>	45,7	44,8	45,6	48,0
Transport et communicat.	0,4	0,9	0,5	1,0	0,6
Commerce	1,8	5,0	6,5	6,5	3,8
Services	<u>16,7</u>	22,5	26,1	31,2	20,8
Administration	10,2	11,3	4,1	2,9	9,3
Autres activités	19,1	14,1	17,4	12,8	16,9
<i>TOTAL</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Répartition de la population active selon le sexe, l'âge et l'activité principale. (Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain, p. 98).

E. — IL Y A NON DIPLÔMÉS ET NON DIPLÔMÉS PARMIS LES SCOLARISÉS OCCUPÉS.

Remarquons, en effet, que la plupart des indépendants et des employeurs se trouvent eux aussi dans les industries de transformation et le commerce (voir tableau n° 3); or, ils sont essentiellement dans les tranches d'âge 25-44 ans (ou au-delà) à l'exception des 13,2 % de plus jeunes qui sont indépendants. On peut donc supposer que le devenir d'un certain nombre d'aides-familiaux (non diplômés, mais scolarisés) occupés dans une relation de travail qui recouvre un lien de parenté se trouve dans cette catégorie. On en conclura que les perspectives d'occupation ne sont pas égales pour les uns et pour les autres !... Pour les uns, il s'agit d'une insertion durable et sécurisée de travailleurs non salariés et qui ne sont pas appelés à le devenir (l'absence de diplôme n'est alors pas significative en soi). Pour d'autres, jeunes salariés et apprentis, il s'agit d'un statut précaire de travailleurs peu payés (ici l'absence de diplôme constitue « une perte ») qui remplit une fonction à l'intérieur d'une certaine organisation de la production. C'est implicitement toute la question de la situation du secteur à dominance traditionnelle et de sa gestion de la force de travail qui se trouve ici posée par le truchement des non-diplômés scolarisés.

Le « survol » des seules données dont on dispose révèle donc l'hétérogénéité des formes d'occupation des jeunes et ne permet pas de dégager une loi générale de fonctionnement du marché du travail urbain à l'égard de ceux qui nous intéressent. Le problème est alors de tenter une analyse qui rende compte de cette hétérogénéité. Deux hypothèses peuvent être émises : *la nouvelle ressource en main-d'œuvre forme une nouvelle réserve ou la nouvelle ressource en main-d'œuvre a une insertion spécifique dans le cadre d'une certaine organisation... ?*

1) Les jeunes non diplômés-scolarisés, une réserve d'activité ?

La réserve est une notion bien connue qui revêt plusieurs aspects : le *chômage* ou *réserve d'inactivité* qui sur le marché du travail « fluctuant par nature, désigne la fraction de main-d'œuvre inoccupée immédiatement mobilisable parce que démobolisée » (40) (c'est le cas des jeunes demandeurs d'emploi à la recherche du premier emploi), et la *réserve d'activité* qui recouvre un phénomène souvent dénoncé en termes d'effectifs en surnombre, de postes de travail économiquement injustifiés ou d'emplois « atypiques » dans les unités modernes de production; par cette dernière expression, on désigne en fait, certaines formes de travail dont le développement accentué relève d'une récente gestion de la main-d'œuvre dans les économies industrialisées. Tel qu'il se présente cet « excédent » de main-d'œuvre constitue une alternative au chô-

(40) MICHON (F.), « Chômage et mobilité » *revue de sociologie du Sud-Est*, n° 13-14, juillet-décembre 1977, p. 27 et s.

mage. Il existe également dans les économies en développement, il y remplit la même fonction, mais la forme qu'il prend et les catégories de main-d'œuvre qu'il recouvre y diffèrent le plus souvent... Dans ces économies, certaines formes d'activité mobilisent dans une situation temporaire, partielle ou précaire des travailleurs prêts à rejoindre des postes de travail dans la structure moderne dès que celle-ci leur fera appel; elle concerne aussi les travailleurs « rejetés » par la grande industrie ou des éléments de l'exode rural. Elles sont parfois complémentaires d'une activité principale, elles constituent toujours un véritable chômage d'insertion dans des opérations de petite envergure, marchandes ou non marchandes, souvent non structurées. C'est la forme *mouvante* (41) d'une réserve économiquement justifiée et socialement nécessaire à l'intérieur d'un certain type de développement... La réserve ainsi constituée ne comprend pas que des non-diplômés; mais à l'intérieur de la réserve, les non-diplômés représentent la catégorie la plus vulnérable.

Au Maroc, la vulnérabilité des jeunes sortis prématurément du système scolaire n'est plus à souligner; la proportion des scolarisés du primaire et du secondaire parmi les demandeurs d'emploi est tout à fait révélatrice: l'enquête emploi urbain 1976 fait état de « 40% ayant fréquenté l'école primaire et de 25% ayant atteint le premier cycle du secondaire ». Cette situation de « réserve » (déjà présente au début des années 60) se trouve aujourd'hui très aggravée (42) pour plusieurs raisons:

1) la croissance régressive des emplois, corollaire — déjà mentionnée — du choix d'un processus productif extraverti et peu employant; 2) la présence nombreuse des tranches d'âge 25-44 ans et 45-64 ans à l'intérieur de la population occupée (43); l'employabilité a été plus forte pour cette génération que pour « les flux » nouveaux; or, sur un marché excédentaire de l'emploi, « les travailleurs s'accrochent à leur emploi » et l'expérience acquise au travail constitue un avantage par rapport aux plus jeunes; le phénomène est encore accentué par « l'inadaptation de l'enseignement » (44) qui fait du jeune à la sortie de l'école un inadapte du travail bien qu'il soit plus instruit que ses aînés; 3) la résistance probable à certaines formes de travail; les jeunes non diplômés d'autrefois, analphabètes ou presque, constituaient une réserve de travailleurs prêts à s'engager comme manœuvres ou travailleurs temporaires de la grande industrie. Ils constituaient donc souvent une réserve fluctuante de travailleurs passagèrement sans emploi et prêts à s'engager dans la sphère moderne dès que celle-ci leur ferait appel... Les nouveaux membres de la réserve qui nous intéressent sont d'un type différent; pas assez instruits pour obtenir des emplois dans l'administration ou le secteur productif moderne, ces jeunes

(41) MICHON (F.), o.c., p. 27 et s.

(42) HARITCHELARI (G.), « Le chômage ouvert; le cas de Kénitra », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 136-137, 1978, p. 23 et s.

(43) 69% des chômeurs ont entre 15 et 24 ans aujourd'hui contre 56% en 1977 et 27% en 1960; voir DAUOD (Z.), « comment ne pas développer un pays », *Lamalif*, n° 125, mai 1968, p. 25.

(44) HARITCHELARI (G.), o.c., p. 123 et s.

s'estiment parfois « trop instruits dans le contexte marocain pour accepter des besognes serviles ou mal payées » (46). On pourrait peut-être parler à leur égard de « chômage d'aspiration ».

L'écart grandissant entre les aspirations et la nature et le nombre d'emplois créés peut recevoir des solutions diverses : après un passage par l'enseignement technique (très peu développé au Maroc) certains tentent leur chance dans le tertiaire des banques et assurances... C'est la solution rare, accessible aux plus favorisés. L'issue la plus fréquente est « l'activité de réserve » : dans la plupart des cas en effet, les chômeurs ou ceux considérés comme tels par des estimations officielles inadéquates ne sont pas vraiment inoccupés (47). Classés comme « autres » ou sous la rubrique « activités mal désignées » par les statistiques marocaines, ces jeunes urbains de moins de 25 ans (dont 27 % sortent du primaire et 19 % du secondaire) sont surtout des migrants d'origine rurale et des jeunes filles (48) (les plus représentés dans les déchets scolaires). Ils sont tout à la fois à la ville et « de la campagne » et cette double appartenance apparaît dans l'allocation de leur capacité de travail entre différentes formes d'activités... Engagés le plus souvent dans des services (coursiers, commissionnaires, petits transporteurs) pour la grande industrie ou la petite production marchande, ils sont aussi parfois écrivains publics, guides improvisés pour les touristes ou laveurs de voitures, ils sont encore dans des opérations de petite circulation marchande, vendeurs des produits d'un petit élevage ou de biens confectionnés à la maison)... Ils sont toujours occupés dans des activités occasionnelles, temporaires ou saisonnières et non déclarées. Ces petits producteurs apparemment indépendants sont souvent proches du salariat sans être tout à fait des salariés. Ils ont un statut diversifié qui reflète la complexité de la fonction du secteur informel dans son articulation au reste de l'économie.

Ajoutons encore qu'ils - et surtout elles (49) - sont retenus dans des travaux semi-ruraux à la périphérie des villes : culture d'un lopin de terre, élevage d'un petit bétail (quelques poules, parfois une vache) qui entraînent une distribution organisée des produits (œufs, lait) dans un quartier délimité des bidonvilles. Les revenus de cette vente complètent les petites occupations marchandes en ville. A défaut d'une ruralisation de l'enseignement, on assiste à une ruralisation de certaines occupations urbaines ! Ces combinaisons d'activités simultanément urbaines et rurales, à la frange du marchand et du non marchand, contribuent à apporter au groupe familial le minimum de ressources dont il a besoin. Les éléments de l'exode rural qui s'y adonnent, gardent l'espoir de trouver un travail dans le secteur moderne et préfèrent mener une

(46) Voir WATERBURY déjà cité.

(47) Dans les Sociétés où n'existent pas d'assurances sociales, le chômage est un luxe (voir Myrdal) que ne peuvent se permettre les non-salariés.

(48) On peut supposer que les jeunes filles sont recrutées occasionnellement et à la tâche par des confectionneurs ou des tanneurs : elles sont également occupées à domicile ou dans la medina, à des travaux de couture ou de tricot (à l'aide d'un matériel léger). Cette sorte d'artisanat non contrôlé généralement réalisé pour une clientèle environnante proche entre ainsi dans un mode d'utilisation d'une main-d'œuvre à bon marché.

(49) Dans la continuation d'une certaine division du travail.

vie précaire en ville plutôt que de retourner à la terre dans un travail familial non rémunéré... Ces activités de chômage ont pu constituer « autrefois » (50) une étape du processus d'insertion du migrant rural dans la structure économique et sociale urbaine. Aujourd'hui, elles traduisent la vraie misère sociale des jeunes ruraux « installés » à la périphérie des villes (51) dans une organisation qui les exclut et les exploite.

2) Les jeunes non diplômés-scolarisés, une insertion spécifique dans le cadre d'une certaine organisation ?

Parler de spécificité de l'insertion (51^{bis}) des non diplômés-scolarisés, c'est implicitement reconnaître l'existence de mécanismes propres à l'intégration de ceux-ci dans l'appareil de production; c'est poser les non diplômés comme une catégorie de main-d'œuvre d'un type particulier dans une certaine histoire du « développement »; une des ressources en main-d'œuvre sur laquelle le système s'appuie (concurrentement à d'autres : les femmes par exemple) pour s'assurer sa reproduction. En un mot, parler de la spécificité de cette main-d'œuvre, c'est faire référence au mode d'utilisation qui en est en fait ou au mode d'insertion qu'elle « se fait » à l'intérieur de la structuration des activités.

On peut se demander si, au Maroc, une certaine retraditionnalisation de l'économie n'explique pas, pour partie, la spécificité de cette insertion. En pareil cas, la retraditionnalisation désignerait quelques situations typiques où des unités de productions nouvelles réutilisent des formes d'organisation traditionnelles qu'elles combinent durablement avec des formes modernes de travail; la retraditionnalisation désignerait encore certaines formes d'activité traditionnelles qui se transforment et reprennent vigueur au sein d'une économie à dominante capitaliste, sans devenir elles-mêmes capitalistes.

Prenons quelques exemples qui suggèrent cette interprétation :

— *Des entreprises de type capitaliste nationales ou transnationales* produisant des biens exportables (fabriques de chemises, de tapis, cuir, chaussures, produits alimentaires...) *utilisent, sur le mode traditionnel, une main-d'œuvre travaillant* à l'intérieur d'une organisation très moderne de la production. Les données qui ont été présentées plus haut ont souligné l'importance de la force de travail féminine dans les industries de transformation (51,2% de moins de 25 ans). Elles le sont surtout dans les branches où des tâches dérivées des formations traditionnellement féminines leur confèrent un recrutement privilégié (tâches ménagères dans les conserveries alimentaires, ou de couture dans les chemiseries ou la confection (52). De plus, cette force de travail employable à

(50) Dans les années 60.

(51) 20% de la population urbaine vivent dans les bidonvilles au Maroc.

(51^{bis}) Pour la définition de ce terme, je m'inspire en partie du travail de BOULLAGUET-BERNARD (M.P.), GAUVIN (A.), OUTIN (J.L.), *Evolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production*, séminaire d'Economie du Travail, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Paris, octobre 1978.

(52) Elles le sont aussi dans des unités de production où certaines tâches exigent une dextérité particulière (une finesse de couturière!) c'est le cas à la « Thompson-Maroc » dans la fabrication d'écrans électroniques.

Rémunérations des horaires dans l'industrie, 1975

	Matériel industriel			Industries alimentaires	Energie et mines
	Industrie textile	Constructions et réparations de matériel ferroviaire	Métallurgie et construction mécanique		
Manœuvre	1,70	1,50	1,31	2,51	3,40
Ouvrier (spécialisé)	1,58	2,00	1,73	1,95	4,70
Employé (spécialisé)	2,21	2,50	3,50	2,60	4,21
Employé (qualifié)	2,97	3,50	5,00	3,04	3,83
Ouvrière	1,41	-	5,50	1,36	-
Apprenti (saisonnier)	1,77	-	1,27	1,27	-
Travailleur (saisonnier)	1,29	-	1,27	1,27	-

Source : BNDE, *Coûts des facteurs de production industrielle au Maroc en 1976*, 12 décembre 1976 (adapté du tableau 6.10 de Dar Al Handasa, Etude d'indentification et d'évaluation des possibilités d'investissements industriels, Rapport Préliminaire n° 4, 1978).

N.B. : A la Thompson-Maroc, les jeunes filles (non diplômées-scolarisées) embauchées sur des postes de travail estimés non qualifiés (malgré l'extrême dextérité exigée) perçoivent 2,20 Dh/heure.

bon compte, peu revendicative et facilement adaptable lorsqu'elle a été scolarisée, permet une gestion au moindre coût pour des industries affrontées au marché international et particulièrement sensibles aux « avantages comparatifs ». Il n'est pas sans intérêt de noter que la position des branches alimentaires et textiles en bas de l'échelle des salaires trahit la prépondérance féminine.

Dans ces branches, l'ouvrière se trouve moins bien payée que le manœuvre masculin, et cette discrimination ne se justifie en rien si ce n'est par la recherche du profit des unités qui la recrutent. C'est sans doute pour la même raison qu'elles sont maintenues aux bas échelons de la technicité. Ainsi, « le secteur moderne capitalise l'expérience traditionnelle de la femme, mais au lieu de lui donner des chances de la dépasser, d'accéder à une technicité (...) il la confine... dans des tâches subalternes ». Ces jeunes filles qui, pour la plupart, sortent du primaire et du secondaire bénéficient rarement de la formation professionnelle sur le tas : dans un tableau de l'industrie lainière récemment paru (53), on note, à l'échelon « apprenti », 4,1 % du personnel masculin, alors que le tiers des femmes s'y trouve *durablement*... Le recrutement à titre saisonnier ou à domicile (« à la maison ») ajoute encore à la spécificité de l'emploi féminin... Au total, en réutilisant sous une autre forme l'ancienne division du travail et la compétence traditionnelle des femmes, l'exploitation moderne multinationale réalise des profits inégalés ailleurs ; « l'industrie allemande, écrit F. Mernissi, a compris que son profit serait multiplié si elle recrutait des femmes du tiers monde ». (*El Asas*, n° 10, p. 31). Ainsi, à la jonction de deux systèmes d'organisation, les jeunes filles même instruites ont une insertion « bloquée » dans des occupations traditionnelles à l'intérieur de branches modernes dont elles font l'expansion.

- *L'activité micro-industrielle, artisanale ou la petite production marchande familiale* (si répandue dans les villes marocaines) ne s'adresse pas au même marché que les premières ; elle relève d'une autre logique, mais *participe à sa manière au maintien ou à la « re-vitalité » de la tradition*. On dispose de peu d'informations récentes sur les petites unités de production, mais le nombre d'indépendants et celui des employeurs dans la nomenclature industries de transformation permet de penser qu'elles sont nombreuses ; de son côté, le ministère marocain de l'industrie fait état (dans son rapport 1977 sur les industries de transformation) de 1 648 entreprises ou petits établissements de moins de 10 salariés et de 2 096 entre 10 et 50 salariés. Il est vrai que l'effectif n'est pas nécessairement révélateur de la taille de l'exploitation, mais on sait aussi que ces petites entreprises se caractérisent par un degré d'immobilisation faible impliquant souvent un équipement modeste parfois vétuste nécessitant un personnel relativement nombreux et peu qualifié. Le phénomène est particulièrement observable dans le petit textile et la bonneterie (où globalement, il suffit de 29 720 DH pour créer un emploi nouveau (54), dans la confection (où

(53) Tableau extrait de MERNISSI (F.) : « Le prolétariat féminin au Maroc », *El Asas*, octobre 1980, n° 24, p. 28.

(54) Rapport du Ministère de l'Industrie, sur les Industries de transformation, p. 75.

TABLEAU 5
Tableau descriptif du personnel du sous-secteur
de l'industrie lainière.

	MAROCAINS	
	Hommes	Femmes
Apprentis	128	742
Manœuvres ordinaires	535	199
Manœuvres spécialisés	843	297
Ouvriers spécialisés	664	1 036
Ouvriers qualifiés	269	44
<i>Sous-total 1</i>	2 439	2 318
Employés subalternes	45	1
Employés de Bureau	55	20
<i>Sous-total 2</i>	100	21
Agents et maîtrise	87	5
Techniciens	17	3
Cadres techniques	18	
administratifs	3	1
commerciaux	3	1
Direction	39	
<i>Sous-total 3</i>	167	10
<i>TOTAL GÉNÉRAL</i>	2 706	2 349
TOTAL employés permanents		5 217
employés occasionnels équivalents à		705 personnes

le coût de création d'un emploi n'est que de 8 730 DH), dans les petites usines de chaussures, de cuir et les ateliers de tannerie; c'est donc sur l'organisation du travail – et plus spécialement sur « le travail vivant » que repose le moyen essentiel de retirer le maximum d'efficacité du capital existant. Pour cela, le recours à une main-d'œuvre bon marché constitue la solution. Il en est de même du choix d'un certain statut du travail : apprenti prolongé, aide-familial, travailleur d'appoint saisonnier ou temporaire, à domicile ou à la pièce. On ne connaît pas le poids de ce type de recrutement à l'intérieur des entreprises

concernées, mais quelques observations sont déjà une approche : l'importance déjà signalée des apprentis dont l'âge seul justifie sans doute le statut (plus que la fonction ?); la présence parmi ceux-ci de jeunes enfants en âge d'être scolarisés et qui ne le sont pas (la tolérance à l'égard de leur emploi n'est pas un hasard) (54 bis); le nombre des aides familiaux, la proportion des femmes (saisonnnières ou à domicile) travaillant pour la petite confection ou la petite fabrication alimentaire. Ce processus est rendu possible pour plusieurs raisons : le risque de chômage qui pèse sur la catégorie la plus basse des travailleurs (particulièrement les non diplômés, même scolarisés), le taux inexistant de syndicalisation de ceux-ci, le recrutement hors circuit officiel de jeunes migrants d'origine rurale (55) (bien représentés ici), le besoin préférentiel des intéressés de travailler en famille dans un circuit à petite échelle... Ainsi, le mode de recrutement favorise l'entrepreneur dans sa liberté de fixation du « salaire » et « en contrepartie de l'emploi offert » par relation (surtout familiale), le demandeur accepte le salaire proposé... Ceci explique, pour partie, la faiblesse des rémunérations pratiquées dans les petites unités de production (et aussi de réparation; le cas des garages est connu (56))... Le choix d'une certaine organisation du travail induit donc une insertion spécifique pour les jeunes travailleurs sans possibilité alternative ailleurs; il permet aussi à la petite unité de production familiale ou micro-industrielle de se maintenir et de réaliser, au moindre coût, des biens pour un marché local généralement modeste.

Il arrive parfois que la petite entreprise de chemiserie, de confection ou de chaussures, ne connaissant pas les circuits de la commercialisation de l'approvisionnement et encore moins les contraintes de l'exportation, se lie à un gros commerçant qui devient un véritable tuteur industriel. Le petit exploitant passe alors sous sa domination. Le khamessat n'est peut-être pas un statut limité à l'agriculture... Ce type de relation se trouve renforcé lorsque les conditions financières de la petite exploitation (proche de l'artisanat familial) sont telles que l'entrepreneur doit recourir au grossiste comme trésorier ou fournisseur de moyens de travail (57). Dans cette hypothèse, le petit producteur ne maîtrise pas son prix; il ne peut survivre qu'en répercutant à son tour le prélèvement qu'il subit dans l'organisation de la production. Cela lui permet tout au plus de rémunérer son travail après avoir sous-payé ses « compagnons ». Dans ce cas, les jeunes travailleurs sans diplôme, au statut précaire et sous-payés, deviennent les rouages d'une organisation traditionnelle articulée à un capital commercial en expansion dans l'économie marocaine (57 bis); la bourgeoisie fassie ne draine-t-elle pas tout un réseau productif dans lequel les

(54^{bis}) Des enfants de 8 à 12 ans travaillent jusqu'à 72 heures par semaine chez des fabricants de tapis selon le rapport de la sous-commission des droits de l'homme des Nations Unies du 4 septembre 1981 (signalé dans *Le Monde* des 13-14 septembre 1981, p. 7).

(55) Tableau *Enquête emploi urbain*, 1976, p. 39, annexe n° 2.

(56) Ce secteur mériterait peut-être de faire l'objet d'une enquête spéciale sur le type d'emploi et la formation des jeunes qu'il embauche.

(57) On trouve en Algérie des situations très voisines.

(57^{bis}) Le mémoire de BENBRAHIMI [M.], (en cours) sur *Le secteur informel au Maroc*, met bien le phénomène en évidence.

petites entreprises ont leur place ? C'est peut-être dans ce cadre qu'il faut replacer la situation au travail des jeunes non diplômés-scolarisés et sans autre avenir...

- A sa façon l'activité commerçante de gros ou de détail, très développée dans les villes marocaines, participe également à la retraditionnalisation. Pour comprendre l'importance de sa fonction actuelle et, partant, la spécificité de ceux qui s'y insèrent (jeunes aides-familiaux et travailleurs indépendants), il faut prendre en compte l'organisation du travail et les groupes ethniques qu'elle concerne. Le commerce de détail par exemple est essentiellement le fait des Soussis. En provenance de la vallée du Sous, ces migrants de longue date (58) contrôlent la distribution dans les branches principales de l'alimentation (du thé et du sucre, en particulier), du tabac et des articles ménagers. Ces petits boutiquiers sont d'abord des marchands; « ils cherchent à gagner de l'argent et n'en dorment pas » (59) dit-on, mais parfois ils ne font « aucun profit réel »; ils mènent une « existence d'ascète », consomment à peine et ne survivent que grâce à leur capacité de repli sur la production de la terre avec laquelle les liens ne sont jamais desserrés. L'économie rurale de subsistance complète ainsi les insuffisances de l'activité marchande urbaine, et les membres de la famille (père, fils, frères, oncles) se relaient saisonnièrement de la boutique au bled (60). L'objectif est en effet d'atteindre un certain niveau de satisfaction des besoins familiaux (au risque de la sous-consommation). Dans ce cadre, tout supplément de travail - à la terre ou à la boutique - est accepté dès lors qu'il y contribue. Cette dépense « marginale » de travail à l'intérieur de l'exploitation familiale entre elle-même en connivence avec des facteurs économiques extérieurs : l'absence d'emplois alternatifs mieux rémunérés ailleurs, et surtout avec des facteurs extra-économiques : le besoin de travailler « entre soi », dans une relation non salariale... Ce système « de défense » repose donc sur la conjonction d'une mobilité élevée de la force de travail entre des formes d'activité différentes au sein de l'unité de production et d'une faible mobilité externe de cette même force de travail en direction d'autres types d'exploitation (61). Il explique en grande partie la cohésion du groupe et la vitalité de l'exploitation familiale durablement urbaine et rurale à la fois. Des réseaux entiers de boutiques forment parfois une véritable chaîne sous la tutelle d'un membre soussi, et le « patron (...) gère alors un véritable trust d'épiceries comme le père administre la famille patriarcale » (62). Parfois, les marchands riches y adjoignent des hôtels et des cafés... Dans tous ces cas, l'organisation communautaire de type patriarcal se manifeste par le système de financement (il s'agit d'un crédit familial et très rarement du recours aux circuits bancaires), par l'affectation du surplus (dans la maison ou la terre familiale), par la

(58) Vers le milieu du XIX^e siècle, ces migrations sont déjà connues.

(59) WATERBURY (J.), o.c., p. 151.

(60) « Quand même l'un monte, l'autre descend » écrit BENHLAL (M.). « Migration interne et stratification sociale au Maroc : le cas des Soussis », dans *les classes moyennes au Maghreb*, CNRS, 1980, p. 355.

(61) Voir FREYSSINET (J.), *Méthodes d'analyses des structures d'emploi en économie sous-développée*, IREP, Grenoble, septembre 1976, p. 58.

(62) BENHLAL (M.), o.c., p. 346.

répartition des fonctions entre les membres du clan. Dans un tel contexte, « le jeune garçon qui débute comme livreur dans la boutique de son père, de son oncle, de son frère ou de son cousin, s'intègre dans un clan commercial où il prendra automatiquement sa place à l'âge adulte » (63). L'instruction n'est ressentie comme un besoin qu'à l'intérieur de la combinaison de la logique sociale communautaire et de la rationalité économique soussie : « Les enfants dès qu'ils sauront faire des additions et des soustractions auront • leur certificat d'aptitude aux fonctions commerciales » (64). Ainsi, les jeunes « aides-familiaux » presque tous scolarisés (au niveau du primaire) ne sont pas vus comme des non diplômés, mais plutôt comme une force de travail titulaire d'une compétence nécessaire et très suffisante dans les fonctions que l'on attend d'elle. Loin de convoiter un emploi dans le secteur moderne, les jeunes concernés remplissent à l'intérieur du groupe une fonction spécifique : celle de maintenir le prestige du clan et celle de construire une certaine alliance entre les exigences d'une gestion nouvelle et les rapports de parenté traditionnels (65).

Ainsi, en renouant sur un mode nouveau avec des formes traditionnelles de travail dans l'espace urbain au Maroc, la grande industrie, d'une part, l'activité marchande, d'autre part, maintiennent leur place et prennent une nouvelle vigueur. Elles contribuent à leur manière à résoudre le problème du travail et très spécifiquement celui des non diplômés-instruits... Dans tous les cas, elles ne peuvent être comprises qu'à l'intérieur de rapports sociaux ou ethniques complexes et d'une logique du « développement » qui n'offre pas de solution alternative.

•

Dans une société très hiérarchisée où le pouvoir économique et social appartient au petit nombre, l'école devient le premier lieu de la compétition

(63) WATERBURY (J.), *o.c.*, p. 157.

(64) BENHLAL (M.), *o.c.*, p. 347.

(65) Différente et voisine à la fois, la bourgeoisie fassie - le fait est connu - représente l'élite urbaine au Maroc. Centrés à Fès (depuis toujours) et à Casablanca (dès le XIX^e siècle) les commerçants fassis s'adonnent traditionnellement à la distribution en gros de marchandises, au commerce extérieur des tissus et à la spéculation immobilière urbaine. Quelques productions industrielles attirent également leurs capitaux (dans les textiles, les conserveries alimentaires, les huileries, les transports...). Ces riches marchands disposent de moyens financiers souvent considérables et ont sous leur tutelle monopoliste de véritables réseaux productifs; pourtant, ils ne se hasardent pas dans des initiatives audacieuses (voir J. WATERBURY *o.c.*, p. 153) et gèrent leurs affaires sur un mode familial. Le poids des liens familiaux étendus à d'autres sphères que celle du négoce (la haute administration par exemple) explique la puissance du groupe et favorise, à la fois, la consolidation du patrimoine familial et l'extension du capital commercial au sein de l'économie marocaine. Dans ce contexte, les fils des familles fassies ont une insertion de choix et une fonction essentielle à remplir : celle de réinventer sans cesse des rapports familiaux de production articulés à une gestion moderne du négoce. Dans cette optique, la bourgeoisie fassie a toujours eu le souci de l'instruction de ses enfants, « une des clés du statut de l'élite ». L'accès à l'enseignement supérieur - particulièrement grandes écoles de commerce de type occidental - fait partie des ambitions du groupe pour ses fils. Favorisés par la fortune et la culture de son appartenance sociale, le jeune fassi a toutes les chances de parvenir au diplôme désiré. Toutefois, s'il y est fait mention ici, c'est seulement pour souligner que - tout comme le soussi - le jeune garçon de la bourgeoisie d'affaire - même sorti non diplômé prématurément du système éducatif - peut bénéficier de l'expérience familiale et de la fortune du clan pour accéder à une insertion sans problème au sein du dit groupe... Sa situation demeure donc très différente de celle de la majorité.

sociale et celui qui aggrave les inégalités. Au Maroc, le flux croissant des non diplômés-scolarisés est devenu la concrétisation récente de ce phénomène. On connaît mal le devenir de cette nouvelle ressource en main-d'œuvre essentiellement rurale et souvent féminine; pourtant, les données statistiques dont on dispose et la stratégie de « développement » qui se fait jour permettent de supposer que *les non diplômés-scolarisés sont les rouages d'un certain mode de fonctionnement de l'économie*. Lorsqu'ils ne sont pas dans « la réserve » – y compris la réserve d'activité – ils s'insèrent de façon spécifique à l'intérieur du système productif. Ils répondent alors à un mode de gestion de la main-d'œuvre au moindre coût pour une organisation capitaliste; ou bien ils entrent plus nombreux encore dans un circuit créé hors du secteur moderne, coexistant et pourtant non autonome (par rapport à ce dernier), dans celui des activités traditionnelles qui se réinventent face aux données nouvelles de « l'accumulation ». Ces activités trouvent elles-mêmes leur signification à l'intérieur de « la réinterprétation des rapports sociaux (66) », ethniques ou de parenté antérieurs ». De telles relations constituent « des moyens essentiels de vie ou de survie des citadins » (67) dans une certaine logique du « développement ». C'est seulement en tenant compte de cette analyse que la situation des non diplômés-scolarisés peut être comprise dans sa diversité.

Dans ces conditions, l'instruction n'est plus « la référence »; elle n'est pas la panacée vantée par les tenants du discours modernisant et l'on peut supposer que « bien des Marocains après avoir envoyé leurs aînés à l'école ne ressentent plus la nécessité d'y inscrire les plus jeunes » (68) (J. Waterbury). Pourtant « le violent désir de s'instruire (...) est désormais irréprouvable » (69); l'écart grandissant entre les aspirations initiales et les possibilités réelles crée une vraie « castration sociale » (70) dont l'expression récente à Casablanca invite à une prise de conscience urgente. Faut-il la déceler trop tardivement derrière ces paroles du Roi : « Parmi les manifestants (71), il y avait des enfants (...). Ce n'est peut être pas tout à fait de leur faute. Je dois reconnaître que nous n'avons pas fait ce que nous aurions dû pour maintenir les gens à la campagne, pour les jeunes qui ont raté leurs examens et qui deviennent de véritables « morts civils » (72).

Chantal BERNARD.

(66) Voir HUGON (Ph.). « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital: peut-on dépasser le débat ? » *Revue Tiers Monde*, n° 82, avril-juin 1980, p. 235.

(66 bis) Au service d'un marché de second rang ou dans la sous-traitance du secteur moderne de la production.

(67) Id., p. 255.

(68) « Les paysans renoncent de plus en plus à envoyer leurs enfants à l'école », écrit M. GINET, dans *le Monde Diplomatique*, o.c., p. 5.

(69) BENTAHAR (M.) et PASCON (P.). « Ce que disent 296 jeunes ruraux », in *Bulletin économique et social du Maroc*, Rabat, janvier, juin 1969, n° 112-113.

(70) Expression du docteur ROUSSELET, « Des jeunes dans leur majorité n'exercent pas la profession qu'ils ont initialement choisie », *Le Monde* du 20.2.1980.

(71) Allusion à la manifestation de Casablanca, du 20 juin 1981.

(72) HASSAN II. Conférence de presse devant vingt journalistes européens et latino-américains, *Le Monde*, 4 juillet 1981, p. 6.

ANNEXE 1

Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et l'âge.

(Résultats de l'enquête sur l'emploi-urbain 1976, p. 23, n° 5.4).

Situation dans la profession	Age				Tous âges
	Moins de 25 ans	25 à 44 ans	45 ans et +		
Salariés	31,7	45,8	22,4		100,0
Indépendants	19,3	43,6	37,1		100,0
Aides-familiaux	68,8	22,4	88		100,0
Employeurs	6,8	49,0	44,2		100,0
Apprentis	98,1	1,9	0-0		100,0

ANNEXE 2

Répartition de la population active ayant un niveau scolaire selon la dernière classe fréquentée et l'activité principale.

(Résultats de l'enquête Emploi-urbain 1976, p. 99).

Activité principale	Dernière classe fréquentée			Total
	Primaire	Second 1 Second 2	Supérieur	
Energie et Mines	2,1	5,3	4,1	3,5
Bâtiments et T.P.	7,4	4,0	0,6	5,7
Industries de transformation	40,5	19,4	4,5	20,8
Transport et communications	4,1	5,9	1,9	4,7
Commerce	12,8	8,7	2,2	10,7
Services	6,9	11,8	20-0	9,5
Administrations	9,3	29,9	61,4	20-0
Autres activités	16,9	15,0	5-3	15,6
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0